

les chaleurs et durant les temps où l'on y est le plus sujet.

Son action sur le sang est tellement marquée, qu'il guérit toutes les ERUPTIONS CUTANÉES, les SCROFULES, les DARTRES RONGEANTES et les ERISYPELES, sans qu'il en reste la moindre trace.

Presque toutes les infirmités sont accompagnées d'un état maladif de l'estomac, des entrailles et des organes sécréteurs. Il est de toute importance que les fonctions de ces organes aient leur cours, et que la bile et les matières morbides disparaissent de l'estomac, pour que LE VIN DES BOIS agisse plus fortement, et puisse produire ainsi des résultats importants. Comme il est absolument nécessaire, avant de commencer à prendre du vin, de préparer le corps à en subir tout l'action, à cet effet, il est absolument nécessaire, dans plusieurs maladies, de prendre une ou deux doses.

DES PILULES GOMMÉES OU SU-CRÉES DU Dr. HALSEY,

L'action de ces pilules s'harmonie avec celle du vin. Elles fortifient les fonctions sécrétrives. Les Pilules des Bois ont les mêmes propriétés que le vin; elles forment un purgatif puissant, agréable et végétal.

Ces grands effets purificateurs et fortifiants du Vin et des pilules des Bois s'exercent encore sur bien d'autres maladies que celles qui ont été sus-mentionnées.

GUÉRISON D'UN CAS SINGULIER DE DÉBILITÉ NERVEUSE.

Philadelphie, 7 sept. 1848.

Je certifie que ma femme a été guérie d'une terrible maladie nerveuse, dont elle était atteinte depuis cinq ans. Elle était quelquefois si difficile à gouverner, que nous croyions qu'elle devenait folle. Souvent elle s'éveillait en criant au milieu de la nuit dans des transes et des crises fâcheuses, couverte de sueur et entièrement épuisée de faiblesse. Elle avait perdu continuellement qu'il ne lui arrivait quelque grand malheur.

Elle resta dans ce déplorable état jusqu'au mois de juillet, où je lui procurai une bouteille de votre Vin des Bois et une boîte de vos Pilules. Nous trouvâmes que cela lui était d'un grand secours; j'en fis acheter encore trois bouteilles, et elle n'a pas discontinué d'en prendre jusqu'aujourd'hui, quoiqu'elle se trouve maintenant si parfaitement bien, que son état n'en requiert pas un plus long usage. Elle est persuadée que votre excellente préparation lui a sauvé la vie.

Je suis, etc.,

JOSEPH C. PAULDING.

Je connais très bien la famille de M. J. C. Paulding et je sais que Madame Paulding a été tourmentée par des souffrances d'esprit et de corps pendant plusieurs années, et qu'elle se porte bien maintenant grâce à la médecine du Dr. Halsey.

A. L. BARNES, D. D.

DÉBILITÉ COMPLETE, MALGREUR, CONSOMPTION DU CORPS.

Ces infirmités sont quelques fois caractérisées par affaiblissement, et un entier épuisement de forces après un exercice, sans que l'appétit diminue. Chez d'autres individus, elles s'annoncent par un abatement et une lassitude temporaire, par la pâleur et l'altération du visage, par une respiration difficile, etc. D'autre cas présentent alternativement de la constipation et du relâchement.

Beaucoup de malheureux atteints de ces fâcheuses maladies doivent leur guérison au vin des Bois. Pendant les derniers mois, nous avons eu l'occasion d'en constater plus de mille applications par des personnes atteintes de ce genre de débilité. Chacune a recouvré la santé par l'usage qu'il a fait de cette médecine, comme nous l'avons su ensuite. Plusieurs étaient atteints de palpitation de cœur, de dépression d'esprit et d'une grande débilité. Les personnes faibles de cette catégorie sont plus sujettes à succomber (si elles sont atteintes sévèrement) par ce que leur corps ne peut supporter toute la force de la maladie.

Le certificat suivant est d'un des plus respectables médecins du Maryland.

Baltimore, 15 déc. 1848.

Dr. G. W. HALSEY,

J'ai souvent recommandé votre vin des Bois dans des maladies que je traitais, et j'en ai obtenu les plus heureux résultats. Il a effectué en peu de semaines la guérison de plus de 30 cas de débilité et de maladies nerveuses. Je ne crains pas de recommander au public le vin et les pilules, parce que je les crois des remèdes de premier mérite.

ment de la gravelle et de la pierre doit être attribuée à cette dernière propriété. Le Dr. Z. P. Wilsow, de Philadelphie, déclare que selon lui, le vin des Bois tend à dissoudre la pierre.

DÉSEPOIR DE GUÉRISON.

Columbus, Ohio 9 déc. 1848.

Dr. G. W. HALSEY,

Je certifie que l'hydropisie m'avait mis dans l'état le plus désespéré, et que votre vin des Bois, par une bénédiction de la providence m'a guéri radicalement. Quand je commençai à prendre de vos remèdes, l'été passé, mon corps était renflé du double de son volume ordinaire. J'avais peine à respirer, et une méchante toux me travaillait horriblement. Longtemps auparavant j'avais désespéré d'en jamais revenir, tout ce que j'avais fait jusque-là ne m'ayant servi à rien, quoique j'eusse pris un grand nombre de médecins et que j'eusse subi la ponction deux fois. La première bouteille de vin des Bois, et une boîte de pilules me soulagèrent d'abord, ce qui m'encouragea à continuer de m'en servir. Je fis donc acheter six bouteilles de vin et 3 boîtes de pilules, dont je me suis servi pendant trois mois, et j'ai toujours été de mieux en mieux. Le gonflement a entièrement disparu, et je me sens maintenant aussi fort et aussi bien portant que j'ai jamais été. Aucun remède, n'a jamais été si utile dans ce genre de maladie que votre vin et vos pilules. Plusieurs autres cas désespérés ont aussi été guéris par l'usage de ces compositions.

NATHANIEL MAYNARD. INFIRMITÉS PRINTANIÈRES.

Au commencement des chaleurs plusieurs personnes sont atteintes de maux de tête, d'une faiblesse fiévreuse, et de manque d'appétit. Pendant l'hiver le sang s'épaissit et se charge de matières impures. La poitrine est surchargée de bile; les pores de la peau se rétrécissent, et tous ces accidents donnent cours aux infirmités sus-mentionnées. La transition du froid au chaud exige un changement parallèle dans les fluides du corps et une libre exhalation par les pores. Le Vin et les Pilules du Dr. Halsey rendent la nature capable de subir ces vicissitudes de saison. Une ou deux doses de Pilules et l'emploi d'une seule bouteille guérissent ces infirmités, et donnent encore eau système la force de résister à l'invasion de la maladie pendant l'été, et les temps insalubres.

MALADIES BILIEUSES.

Ces maladies sont très communes en toute saison, mais particulièrement pendant le printemps et l'automne. Pour la bile, les Pilules des Bois sont seules suffisantes, et une seule boîte suffira pour préserver une famille pendant la saison, et même toute l'année.

DISPEPSIE.

Il est un grand nombre de personnes atteintes de cette maladie affligeante: et plusieurs ignorent sans doute la nature du mal qui les accable. On peut le reconnaître cependant à quelqu'un des symptômes suivants: *agreur d'estomac, débilité nerveuse, dépression d'esprit, oppression langoureuse après les repas, pesanteur sur l'estomac, indolence, maux de tête, indigestion, constipation, brûlement de cœur, langue chargée, flatuosité, éruption de sueurs froides, et quelquefois insomnie.*

Les malades atteints de dyspepsie sont très à plaindre et plus on diffère le traitement, plus la cure devient difficile. Nous avons des certificats qui prouvent quelle a été l'efficacité du Vin des Bois dans des centaines de cas de cette maladie.

FIÈVRE TREMBLANTE OU FRISON.

Ces maladies sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de les décrire; elles sont causées par les exhalaisons miasmiques des marais, par les matières végétales en putréfaction dans les nouveaux pays, par le voisinage de régions basses et marécageuses.

Lorsque nous fîmes connaître au public pour la première fois le Vin des Bois, nous n'eûmes pas d'abord la prétention d'en étendre l'usage à ce genre de maladie. Mais depuis nous avons été témoins oculaires de la cure opérée dans des accès de fièvre aussi violentes qu'on puisse voir. Pendant le règne de la fièvre dans le New-Jersey, il se passa à peine un jour qu'il ne nous ait donné des preuves nouvelles de la valeur de ce médicament dans ces maladies, et, autant que nous avons pu l'apprendre, il n'a jamais manqué de faire cesser les accès, ni de rendre la santé au patient.

JAUNISSE.

Cette maladie est causée par l'obstruction des conduits de la bile, ce qui force la bile à se mêler avec le sang, et donne ainsi une teinte jaune à tout le système, au

Chs. Baillargé.

PRATIQUE et enseigne l'Architecture, l'Arpentage, et le Génie Civil.

Rue St. François, No. 12.

Québec, 4 Juillet 1849.

GRANDS FAITS !!

Le propriétaire de la célèbre et seul véritable L'EAU MINÉRALE DE LA SOURCE DE PLANTAGENET, qui a des certificats des premiers Médecins de la Province, prévient le public contre une Eau falsifiée qui porte à certains égards un nom semblable et qui, en quelques cas, est vendue par des personnes employées ci-devant comme agents pour la vente de l'Eau véritable. La seule place où l'Eau de Plantagenet se trouve dans sa pureté à Québec est chez

M. JOHN HAYTER, Marché de la Haute-Ville, en face des Etaux des Bouchers, qui est le seul agent pour Québec.

CHAS. LAROCQUE, N. B.—Le propriétaire publiera sous peu des certificats de Médecins constatant les propriétés curatives auxiliaires actuelles de cette Eau, manifestées récemment dans des cas de choléra aussi bien que d'autres maladies.

Il a aussi quarante certificats de Médecins, et 150 de familles privées, qui ont eu un plaisir de montrer à ceux qui voudront les voir, et dont plusieurs ont été déjà publiés.

Montréal, 15 août 1849.

REBELLION!

NOUVEAU CERTIFICAT.

Depuis que l'analyse de l'EAU DES SOURCES DE PLANTAGENET a paru devant le public, j'en ai recommandé l'usage à beaucoup de mes malades, qui en ont retiré un bien considérable. Elle est bien appropriée à beaucoup d'entre les maladies des organes urinaires, aux affections de la peau, à la constipation provenant de dérangement soit gastriques ou hépatique, aux affections scrofuleuses, et à quelques formes de l'hydropisie.

Comme moyen d'apaiser la soif intense qui accompagne le Choléra, et d'aider à la cure de cette maladie, lorsqu'on l'ajoute à quelque autre traitement, elle doit former un médicament des plus précieux.

GEORGE D. GIBB, Licencié du Collège Royal de Chirurgiens d'Irlande.

Montréal, 3 juillet 1849.

Le propriétaire, par ordre des Médecins de l'Hôpital-Général de Montréal, fournit journellement de grandes quantités de cette Eau curative pour l'usage des malades sous traitement à cet Hôpital.

S'adresser au Dépôt, No 1, Rue Des Jardins, Haute-Ville.

J. HAYTER, Seul-Agent.

Québec, 9 Juillet 1849.

Digne d'attention.

Voulez-vous conserver votre santé, citoyens de Québec?

Voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays? ..

HAÏTES comme les citoyens de Montréal: buvez de l'Eau de Plantagenet. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci. Il s'en est vendu dans les trois dépôts à Montréal, depuis le 3 mai au 18 Juin, 11,500 gallons. Aussi les noms de 45 médecins s'accroissent-ils à dire que la cité de Montréal n'a jamais été dans un état de salubrité plus satisfaisant qu'il ne l'est actuellement. Le propriétaire de cette Eau a en sa possession au-dessus de 300 certificats des premières familles de Montréal, des cures merveilleuses obtenues par l'usage des Eaux de Plantagenet, et dont il est prêt à les montrer à ceux qui le désirent. Voici les noms de plusieurs médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette eau; que le public en juge par lui-même.

- | | |
|------------------|--------------------|
| Drs. W. Nelson, | Drs. E. H. Trudel, |
| J. G. Bibaud, | H. Mount, |
| J. E. Codrere, | Alex. McCulloch, |
| J. L. Leprohon, | R. L. McDonell, |
| L. U. Masson, | J. Crawford, |
| P. E. Picault, | F. Badgley, |
| W. Fraser, | A. Hall, |
| G. W. Campbell, | S. C. Sewell, |
| L. F. Tavernier, | P. J. Leduc, |

DIRECTION.—Prenez une bouteille avant déjeuner et une autre après-midi. Eau fraîche, 2 fois par semaine, à Québec, au dépôt, Rue Desjardins, No. 1. Haute-Ville.

Québec, 2 juillet, 1849.

EAUX MINÉRALES DE PLANTAGENET.

Le soussigné ayant été nommé seul agent à Québec pour la vente de ces Eaux célèbres, a l'honneur d'informer les citoyens de Québec et le public en général qu'il vient d'ouvrir un dépôt à l'HOTEL DE HAYTER, ci-devant de VANNOUS-UN 1 rue des Jardins, Haute-Ville, où il est maintenant prêt à recevoir et à exécuter tous ordres dont le public voudra bien le favoriser.

Prix 1s. le gallon; 3s. la douzaine de bouteilles.

J. HAYTER, Agent.

Québec, 25 juin 1849.

Avis à ceux qui doutent.

ANALYSE des eaux des sources de Plantagenet.

Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois

| | |
|-------------------------------|------------|
| Carbonate de fer | 06748 |
| Silice | 49000 |
| Total des ingrédients solides | 92,17607 |
| Eau | 6,90782323 |
| | 7000,00000 |

La pesanteur spécifique de l'eau est 1006,377

Contenant eau pure 1000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis déterminer la quantité d'acide carbonique qu'elle contient, mais cette quantité paraît être considérable.

T. S. HUNT, Chimiste de la Commission Géologique. Bureau de l'Insp. Génl., Montréal, 5 avril 1849.

DIRECTION,

Boire une bouteille avant déjeuner et une bouteille dans l'après-midi.

Les personnes qui visitent les sources pour leur santé en boivent souvent 2 gallons par jour.

REMARQUES.

Il est impossible de publier tous les certificats donnés à Montréal, depuis quelque temps, au propriétaire des Sources de Plantagenet. On publie seulement ceux dont les noms sont les plus connus.

Dans le courant du mois, le public verra le grand nombre de certificats qui ont donné des certificats en faveur de ces Eaux. Des certificats nouveaux sont donnés tous les jours, non pas de personnes éloignées, mais de Montréal même,

CHOLERA.

En buvant de l'Eau de Plantagenet le public n'a rien à craindre du choléra.

CERTIFICATS DES MEDECINS DE QUEBEC.

Québec, 2 juillet 1849.

MONSIEUR.—L'analyse des eaux minérales de Plantagenet, faite par Mr. Hunt, et les nombreux certificats qui accompagnent votre circulaire, sont bien propres à attirer l'attention du public et la confiance des personnes souffrantes de quelques maladies chroniques.—Pour ma part donc et d'après l'examen que j'en ai fait, je suis bien porté à croire qu'elles possèdent des propriétés médicinales fort recommandables pour les affections chroniques, maladies de la peau et enfin les dérangements d'estomac.

J'ai l'honneur de me soumettre, Monsieur, Votre dévoué serviteur,

P. BAILLARGEON, M. D.

Québec, 2 juillet, 1849.

MONSIEUR,

N'ayant pas eu jusqu'à présent aucune occasion de recommander l'usage des Eaux de Plantagenet dans ma pratique privée, je suis incapable de donner aucun témoignage de leur effet favorable d'après mon expérience personnelle, mais à en juger par l'analyse qu'en a faite M. Hunt, je suis porté à croire que leur emploi est très avantageux, dans les cas de dyspepsie, et d'affections scrofuleuses et de rhumatisme chronique.

J. P. RUSSELL.

CERTIFICATS DES MEDECINS DE MONTREAL.

Montréal, 17 Avril 1849.

L'analyse des eaux de Plantagenet m'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux précieux qui la rend admirablement propre à la recommander contre plusieurs maladies. On la trouvera capable d'aider à une indication laxative, anti-acide et altérante, et avec de tels objets en vue elle deviendra précieuse dans les scrofules, dans les formes cutanées de rhumatisme et de goutte, dans les maladies urinaires où un traitement alcalin pourrait être utile dans quelques dérangements particuliers de l'estomac dans ce dernier cas sa puissance anti-acide et altérante, devra rendre de grands services.

Les quantités d'Iode de Brôme et de Magnésie me paraissent considérables, et en conséquence donnent une grande importance à l'Eau de Plantagenet dans les maladies où ces agents actifs sont surtout employés. Ayant, en plusieurs occasions, employé les eaux dans ma pratique privée je puis certifier que son action sur les intestins n'est nullement irritante.

A. HALL, M. D.

Professeur de chimie, Collège McGill.

Depuis que j'ai vu l'analyse de l'Eau Minérale de Plantagenet faite par M. Hunt je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

M. McCALLOCH, M. D.

Professeur d'accouchement etc à l'Université du collège McGill.

Montréal, le 5 avril 1849.

Le propriétaire de sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRoque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé. J'ai trouvé qu'elle augmentait l'appétit et agit doucement comme laxatif. D'après leur composition démontrée dans l'analyse faite par T. S. Hunt etc., je la crois capable d'exercer une influence favorable sur le foie et les reins.

HY. MOUNT, M. R. C. S. L.

Montréal, 31 mars 1849.

Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois

Montréal, 29 avril 1849.

Monsieur.—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai sur l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscurées, contre lesquelles la thérapeutique la plus rationnelle a échoué.

Les différents éléments salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à m'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scrofuleuses profondes et constitutionnelles; des tumeurs blanches, les névralgies et plus particulièrement la sciaticque.

Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perverties par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir le ton de cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général.

Agréé Monsieur,

J. L. LEPROEON, M. D.

Monsieur.—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents Médecins du pays me dispensent de faire l'éloge de votre Eau Minérale. J'ajouterai seulement que toutes les personnes qui en achètent à ma Pharmacie et qui en font usage s'accroissent à reconnaître leur état salutaire et la recommandant à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer.

P. E. PICAULT, M. D.

Dundee, 17 Avril 1849.

Mon cher ami.—En remerciement des deux Bouteilles de l'Eau de Plantagenet, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'essai dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme etc., etc. Je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux sont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à bon marché.

J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation.

Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on le soigne de s'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux.

L. H. MASSON, M. D.

27 mai, 1849.

J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet, et ils s'en sont invariablement bien trouvés; répétant à l'action de l'estomac, excitant l'appétit, agissant légèrement sur les intestins, et sur les reins, et les intestins, spécialement sur ces derniers. Les invalides s'y attachent beaucoup.

WOLFRED NELSON, M. D.

Mr. CHARLES LA ROCHE m'ayant soumis l'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. HUNT, chimiste, et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consommation.

Quand à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement suivi du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblent prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les Eaux de Plantagenet, une excellente combinaison des mains de la nature.

(Signé) S. C. SEWELL, M. D. Professeur de matière médicale au Collège McGill.

Montréal, 29 mars 1849.

MONSIEUR,

Pour répondre au désir que vous m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles devront être avantageuses, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scrofules, des hydropisies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse. Des médicaments de cette nature sont de beaucoup préférables, selon moi, à une foule d'autres, qui nous viennent de partout, dont la composition et conséquemment les propriétés ne sont point connues, et qu'on ne se fait pas scrupule, cependant, de recommander, sans discernement, dans la curation de toutes les maladies.

Le témoignage qu'on a donné en faveur des Eaux contre le choléra me paraît mériter l'attention. Cette médication offre beaucoup d'analogie avec celle préconisée en 1832 par le Dr. Stevens et l'une des plus fécondes en résultats satisfaisants.

Montréal, 31 mars 1849.

J. G. BIBAUD, M. D. Prof. d'Anatomie, Ec de Méd. de Montréal.

Montréal, 31 mars 1849.

Ayant examiné l'analyse faite par T. S. Hunt, écuier, des Eaux Minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme, les maladies nerveuses, les fièvres bilieuses, l'hydropisie, les hémorroïdes, la constipation, le scorbut, les écrouelles, etc., etc. Plusieurs de mes malades à qui je les ai recommandées pour la dysurie et la dysenterie, en ont retiré un avantage bien marqué.

Je ne doute pas qu'elles puissent être utiles dans le choléra surtout, si on l'emploie comme préservatif en se purgeant d'avance et dans le début de la maladie.

E. H. TRUDEL, M. D.

Montréal, le 10 avril 1849.

D'après l'analyse des sources de Plantagenet par Mr. Hunt. L'eau de Plantagenet paraît bien adoptée comme étant médicamenteuse contre le plus grand nombre de ces maladies chroniques et de